



AIPR Encadrant

(7 heures)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.

Identifier les risques métiers pour adapter vos méthodes de travail.

Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

PUBLIC

Encadrants : personnes assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chefs d'équipe, chefs de chantier, conducteurs de travaux...

Formation accessible pour toutes personnes en situation de handicap

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT- DICT, et le guide technique

- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Personnes assurant l'encadrement des travaux

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Tous les 5 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétences encadrant AIPR

MODE

inter ou intra/entreprise. [Tarif: nous consulter](#)

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Advitam Prévention sous couvert du MEDDE (ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES *Arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux*

INTERVENANT(S)

Formateur certifié
Concepteur AIPR

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques
illustrés

CONDITIONS D'ÉVALUATION

QCM en ligne sur la
plateforme Nationale
d'examen AIPR

Programme partie théorique

- Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public
Le rôle du maître d'ouvrage
Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
Principes et points importants de la réforme Les principes de l'évolution réglementaire Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Le guichet unique : utilisation en direct
La terminologie utilisée à travers la réforme La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géoréférencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
Ce qu'il faut savoir de la DT-DICT
Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
Le constat contradictoire
Le guide technique de la réforme
Le marquage-piquetage
Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaire